

## COMPTE-RENDU RÉUNION du Conseil Municipal du 15 juin 2021

**Présents :** BABOLAT Coraline, BABOLAT Mikaël, BABOLAT Stéphanie, DURAND Maël, FORNAINI Claude, GERMAIN Céline, GIRAUD Jean-Michel, GIRAUD Sylvain, JOUX Alexandre, LAURENCIN Josette, MORY Christophe

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

### 1- Huit clos :

La décision de mener les réunions du Conseil à huit clos, durant la crise sanitaire, a été prise par l'ensemble des membres présents.

### 2- Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :

Le conseil communautaire nous demande d'approuver la modification des statuts de la ccpa :  
Les modifications sont les suivantes :

- Le retrait des statuts des définitions d'intérêt communautaire qui y figuraient encore, car l'intérêt communautaire est désormais modifiable par le conseil communautaire à la majorité qualifiée et non plus par la voie statutaire,
- Le retrait des statuts des notions de « compétences optionnelles » et « compétences facultatives » qui ont été supprimées par la loi du 27 décembre 2019. Les compétences sont désormais soit obligatoires, soit supplémentaires.
- L'ajout dans les statuts du soutien aux écoles de musique publiques labellisées dans le cadre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques
- L'ajout dans les statuts du soutien aux associations œuvrant à la promotion des usages numériques
- La suppression des compétences liées à la mobilité car la communauté de communes continuera ses actions dans ce domaine dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région Auvergne Rhône-Alpes

### 3- Rythme scolaire :

Suite au conseil d'école du 18 mai, le conseil municipal valide le maintien de la semaine à 4 jours.

### 4- Urbanisme :

- La demande de M. Bernier Marc pour la réfection de sa toiture et la pose de 2 vélux sur son habitation principale est approuvée
- La demande de M. Bernier Marc pour la construction d'un abri de jardin de 17m<sup>2</sup> sur la partie haute de son terrain est approuvée

### 5- Ecole :

La commission présente le plan de l'ensemble, le plan de financement.

Le conseil municipal valide les demandes de subvention :

- état pour la DETR,
- Contrat Ambition région
- Transition écologique Conseil départemental
- Investissement structurant Conseil départemental

### 6- Périscolaire :

La commission informe le conseil que des entretiens d'embauche ont été effectués avec la directrice d'enfance et loisirs pour le recrutement de l'animateur pour l'année prochaine.

### 7- Travaux :

Les travaux dans l'appartement sont programmés en juillet

La voirie rue du cimetière débutera mi-juillet

Les travaux d'eau route de Marchamp seront réalisés début juillet

## **8- CPINI :**

Une réunion a été menée par Monsieur le Maire en présence de Monsieur Guillaume PETIT, Chef de Corps du C.S de Montagnieu, Madame HAYES Rosy, Chef de Corps du CPINI de Lompnas, les sapeurs pompiers volontaires du village et des habitants.

A l'issue de cet échange, Monsieur Guillaume PETIT a réaffirmé la nécessité de maintenir notre CPINI opérationnel. Selon lui la présence d'une équipe sur place est essentielle ; le village étant trop éloigné des Centres de Secours les plus proches (Lhuis, Les Granges de Montagnieu) Face au manque de volontaires, il nous a assuré son soutien et soumis la possibilité d'engagements différenciés : la formation des personnes tiendra compte de leur expérience et de leurs formations antérieures à leur engagement. Les temps de stage pourront être divisés de moitié et pourront passer de plusieurs semaines à quelques jours. Les interventions sur le village concernant essentiellement le secours à personne, les futurs volontaires pourront donc dans un premier temps ne se former que dans ce domaine.

Lors de la réunion, trois habitants du village nous ont signalé leur désir de rejoindre les rangs du CPINI. Il reste bien évidemment des places et nous espérons que d'autres personnes viendront rejoindre l'équipe. De nouveaux bipers ont été remis à l'équipe en place avec l'assurance d'être biper en cas de besoins concernant une urgence vitale sur le village ou un feu.

## **9-Eau :**

Il est rappelé qu'il faut faire bon usage de l'eau.

Dates des prochaines réunions : Réunion jeudi 8 juillet à 20h30.